

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 45 – mars 2019

P. 5 – Développement durable
**Une nouvelle rubrique
pour mieux comprendre
cette notion**

P. 9 – Inauguration
**Visite de la mairie
et de l'esplanade Gitana**

P. 13 – Le coin lecture
**Suggestions
de votre bibliothèque**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Mot de la mairie



Jean-Daniel Viret
Conseiller administratif

CHERS BELLEVISTES,

Le plan directeur communal (PDCoM) est un instrument de planification qui fixe les orientations du développement territorial des communes sur un horizon temporel de 10 à 15 ans. Il détermine des buts à atteindre sous forme d'objectifs et une voie pour y parvenir sous forme de mesures d'aménagement. Le plan directeur communal est un exercice de prospective et d'aide à la décision.

Le plan directeur cantonal 2030 a été approuvé par la Confédération en 2015. Suite à cette approbation, les communes de plus de 1'000 habitants devaient élaborer des PDCoM. Bellevue avait alors trois ans pour réexaminer sa planification directrice (al. 9 de l'art. 10 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire), sachant que son dernier plan directeur communal datait de 2000!

La commission d'aménagement, le Conseil administratif, notre directeur technique, Monsieur Daniele Todeschini, ainsi que nos mandataires, ECOTEC, Urbaplan et le bureau RGR, se sont attelés à la tâche début 2016. Ce projet a nécessité près de 25 séances de commission. Nous devons également signaler deux séances publiques, les 17 mai 2017 et 26 avril 2018, ainsi que deux consultations de quartier.

Opportun, le plan directeur communal de Bellevue se veut avant tout cohérent. La vision territoriale du PDCoM définit trois polarités complémentaires: le village, le futur quartier de Champ-du-Château et le quartier de la Roselière/Tuileries. La grande proximité de ces trois pôles implique la réalisation d'un réseau de mobilité douce ambitieux.

Le PDCoM insiste avec fermeté sur une redéfinition du réseau routier. Les routes de Colovrex et Vireloup doivent devenir des routes cantonales et la route de Collex, une route communale. Par ailleurs, une partie du trafic de transit de la route de Lausanne devrait être transférée vers les routes des Fayards, ainsi que de Vireloup et Colovrex. Cette mesure est en cohérence avec la mise en zone 30 km/h du secteur du centre du village.

L'avenir des quartiers résidentiels en zone 5 (zone villa) sous les avions a été étudié avec attention. Une modification de zone (passage de zone 5 en zone 4B mixte, alliant habitat et activités artisanales) permet aux propriétaires de valoriser leur patrimoine.

Les autres priorités du PDCoM concernent le maintien d'une seule centralité, un accès facilité au lac, un développement équilibré entre les logements et les places de travail, une bonne intégration du quartier de Champ-du-Château, une densification intelligente de la zone villa, un développement maîtrisé et rigoureux des zones industrielles et artisanales, ainsi qu'une sauvegarde des réseaux paysagers.

Le PDCoM a été accepté par le Conseil municipal le 5 février 2019 et le Conseil d'Etat aura 60 jours pour l'adopter définitivement.

Le plan directeur communal de Bellevue est le fruit d'une démarche passionnante impliquant de nombreux acteurs. Je profite de ces lignes pour les remercier pour leur participation.

Un plan directeur communal justifie parfois de côtoyer le rêve car se contenter de la réalité peut conduire à la malvoyance... ■

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2018

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 8 février 2019 :

- > Dissolution du groupement intercommunal PCI Tuileries et transfert du droit distinct et permanent (DDP) à l'ORPC Valavran,
- > Adhésion de la Commune de Bellevue à la Fondation intercommunale de Pré-Bois (piscine),
- > (Moins deux oppositions) Modification de l'application des jetons de présence pour les séances du Conseil municipal et de ses instances, du local de vote et des groupements intercommunaux de la Commune de Bellevue par un demi-jeton pour les auditeurs lors d'auditions des candidats à la naturalisation et par un demi-jeton pour les séances dépassant deux heures et demie,
- > Annulation de la délibération d'un montant de CHF 3'300'000.- (TTC) destiné à l'acquisition du bâtiment du restaurant Port Gitana (rachat anticipé du DDP), sis route de Lausanne 314, et ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3'570'000.- (TTC) pour cette même fin,
- > Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 40'000.- (TTC) destiné aux frais liés à la donation des parcelles n°3249, chemin Aux-Folies, et n°2697, prairie, au domaine public communal,
- > Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de CHF 35'000.- (TTC) destiné à la transformation du bâtiment de la buvette Gitana. ■



Les séances du Conseil municipal ont lieu dans la salle François Borgel-Court.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 8 mars 2019 :

- > Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 6'250'000.- (TTC) destiné aux aménagements des routes des Romelles et de Lausanne en lien avec le développement du quartier de Champ-du-Château,
- > Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'600'000.- (TTC) destiné à la construction de nouveaux collecteurs à Champ-du-Château,
- > Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 340'000.- (TTC) destiné aux travaux préalables en lien avec le développement du quartier de Champ-du-Château.

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :

- > Au vote de la résolution adoptant le plan directeur communal,
- > A la nomination de Laurence Chong en qualité de Présidente de la commission culture et loisirs, de Vice-présidente de la commission sociale et de représentante de la Commune de Bellevue au sein du groupement intercommunal pour la crèche en remplacement de Delphine Schiavo-Abel suite à sa démission,
- > A la nomination de Raymond Bovo en qualité de membre des commissions culture et loisirs, sociale et du groupe du développement durable en remplacement de Laurence Chong,
- > Au traitement d'un dossier de naturalisation. ■

RAYMOND BOVO, NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Lors de la séance du Conseil municipal du 5 février, Raymond Bovo a été formellement assermenté en tant que conseiller municipal. Élu du parti libéral-radical, il remplace Delphine Schiavo-Abel qui a démissionné de ses fonctions au 31 décembre 2018. Les conseillers municipaux lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent de collaborer avec lui.

La parole à Raymond Bovo

Né en 1950 à Bellevue, au hameau de Vireloup, j'ai fait des études techniques en électricité. Pendant plus

de 10 ans j'ai été importateur/distributeur d'appareils électroménagers, puis j'ai créé une entreprise d'installations électriques.

J'ai eu le plaisir d'apporter mon aide à mes concitoyens en tant que sauveteur et pompier durant plusieurs années et, dès ma retraite, j'ai eu envie de consacrer un peu de mon temps à la vie communale. Je dois mon engagement en politique à Daniel Fabbi qui m'a encouragé à me présenter aux élections et je l'en remercie.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2019

Les dates des séances du Conseil municipal ont été déterminées pour le premier semestre 2019. Elles ont lieu le mardi à 20h30 dans la salle François Borgel-Court:

16 avril:

Présentation des comptes 2018

7 mai:

Approbation des comptes 2018

18 juin:

Séance de réserve

15 octobre:

Présentation du budget 2020
(à confirmer)

12 novembre:

Approbation des comptes
(à confirmer)

10 décembre:

Séance de réserve
(à confirmer) ■

VOTATIONS ET ÉLECTIONS EN 2019

En 2018, sur les 4 scrutins organisés, la participation des votants bellevistes s'est située entre 37,41% et 56,10%, soit légèrement en-dessous de la participation au niveau cantonal (à l'exception du scrutin du 4 mars 2018).

En 2019, les dates des scrutins sont les suivantes:**19 mai:**

Votations populaires

20 octobre:

Election du Conseil national et 1er tour de l'élection du Conseil des Etats

10 novembre:

Second tour de l'élection du Conseil des Etats

24 novembre:

Votations populaires

Quel que soit votre mode de vote, n'hésitez pas à faire valoir vos droits démocratiques.

Le bureau de vote de Bellevue se trouve à l'annexe Mairie, sise au parc des Aiglettes 2. Il est ouvert de 10h à 12h le jour de votations ou d'élections. Merci de prendre votre matériel de vote, ainsi qu'une pièce d'identité.

Pour plus d'informations:
www.ge.ch/votations ■

Développement durable et déchets

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST QUOI EXACTEMENT?

Le développement durable est aujourd'hui un terme largement connu de tous. Et pourtant, en donner une définition concise n'est pas si simple car le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement: les dimensions sociale et économique complètent cette notion.

Le développement durable mêle différentes théories et un vocabulaire propre, souvent technique. Ainsi, en 2019, pour mieux le faire connaître auprès de ses habitants, la Commune a décidé de définir un mot propre à ce thème dans les prochaines éditions du journal communal. Engagée sur cette voie, la Commune a également développé plusieurs projets. Pour signifier et chiffrer les résultats de ces mesures, des indicateurs seront également présentés.

LE MOT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transition énergétique : Agir ensemble pour des solutions énergétiques durables

La stratégie énergétique 2050 de la Confédération a comme objectif premier la sortie progressive du nucléaire. Les cinq centrales nucléaires existantes sur le territoire suisse devront être mises hors service au terme de leur durée d'exploitation, et ce, conformément aux critères techniques de sécurité. Cette stratégie vise aussi une utilisation rationnelle de l'énergie, afin de réaliser des économies d'électricité et diminuer la part d'énergie importée. Des mesures permettant de réduire la consommation énergétique des bâtiments, des transports et des appareils électriques sont également proposées.



En collaboration avec les Services industriels de Genève, l'Etat de Genève a la volonté d'accélérer la transition énergétique sur son territoire. Le programme GÉnergie 2050, mis en place en 2017, permet de simplifier les démarches pour la réalisation de projets de transition énergétique.

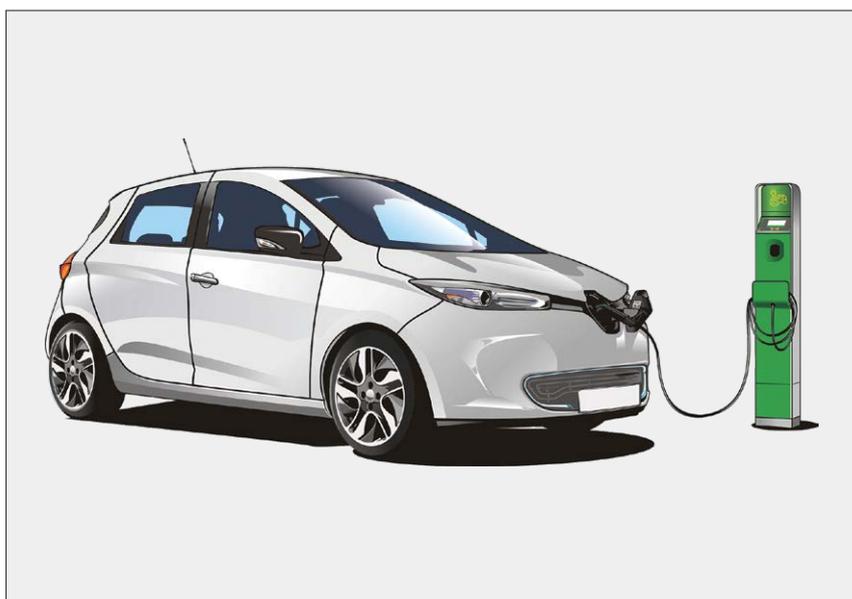
La Commune de Bellevue fait figure de bon élève en matière de transition énergétique. Divers travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments ont été menés ou sont planifiés, comme par exemple, le changement de l'ensemble des fenêtres de l'école Menuiserie. Initiés en été 2018, les travaux sont prévus sur 3 ans. La consommation d'énergie liée au chauffage en sera notablement diminuée. Certains bâtiments communaux, tels que la crèche les 4 saisons ou le bâtiment du parascolaire sont Minergie ou Minergie-ECO. Les bâtiments de la mairie et du parascolaire sont alimentés par une électricité Vitale Solaire et le reste des bâtiments communaux est alimenté avec de l'énergie Vitale Vert. Une électricité 100% locale et 100% écologique. ■

L'INDICATEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le toit de la caserne des pompiers a été rénové et isolé en février 2015. Depuis, la **consommation de chauffage** dans ce bâtiment a nettement diminué. La consommation de chauffage est passée de 31'270 kWh en 2015 à 21'322 en 2018, ce qui représente une **diminution de 31,81%**. 872,63 m³ de gaz et de 2'269 kg de CO² ont pu être économisés.

SUBVENTION AUX PARTICULIERS POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



L'électromobilité représente une bonne alternative au transport individuel motorisé. Les véhicules électriques contribuent en effet à la protection du climat, limitent les nuisances sonores et ne génèrent pas de pollution atmosphérique.

Engagé sur la voie de l'électromobilité, l'Etat de Genève a développé une stratégie cantonale de l'électromobilité 2030, politique publique qui converge avec la transition énergétique 2050 de la Confédération. Dans ce cadre, pour encourager les particuliers à profiter de l'électromobilité, l'Etat de Genève propose **une subvention financière de CHF 1'000.-** à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à domicile.

Conditions d'attribution

> Le montant de la subvention financière est de CHF 1'000.-, sachant que 50% des frais d'achat et d'installation sont subventionnés au maximum ;

> La borne de recharge doit être installée dans une propriété privée et est réservée à un usage individuel ;

> La borne de recharge doit être installée par un installateur agréé et est soumise à un contrôle périodique, tel que défini par l'ordonnance fédérale sur les installations électriques à basse tension.

Comment en bénéficier ?

Après avoir installé la borne, les habitants bellevistes, intéressés par cette subvention cantonale, doivent se rendre à la réception de la mairie en présentant les factures d'achat et d'installation de la borne intégrant un contrôle OIBT (datées de moins de 6 mois), une carte d'identité et une carte bancaire mentionnant un numéro IBAN.

La Commune transmettra ces informations à l'Etat de Genève qui versera la subvention. ■

CONCOURS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN PROJET LAURÉAT

En fin d'année dernière, la Commune a lancé un concours sur le développement durable. Ce concours invitait toute personne (physique ou morale) à présenter un projet en faveur du développement durable avec, à la clé, l'obtention d'un prix ou d'une bourse.

Un seul projet a été transmis à l'administration communale. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un travail de maturité et vise à organiser une action de sensibilisation sur le gaspillage et le tri des déchets en présence de représentants d'associations environnementales, ainsi que des professionnels à l'automne 2019. Après examen, le groupe du développement durable du Conseil municipal a décidé de le soutenir par le biais d'une bourse. ■

CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DES POINTS DE RÉCUPÉRATION

Suite à une modification du règlement de la Commune de Bellevue relatif à la gestion des déchets le 16 janvier 2019, les habitants sont désormais autorisés à déposer leurs déchets (tous types de déchets confondus) dans les points de récupération **les jours ouvrables entre 8h et 19h**. Tout dépôt est interdit les dimanches, les jours fériés, ainsi qu'en dehors des heures d'ouverture.

SUPPRESSION DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SUR BELLEVUE

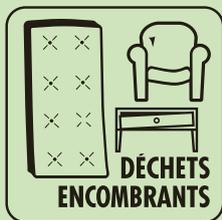


En raison du faible taux d'utilisation des vélos en libre-service, Bellevue a décidé d'interrompre son partenariat avec la société Velospot au 31 mars 2019. A partir de cette date, il ne sera donc plus possible d'emprunter des vélos en libre-service dans les trois stations présentes sur le territoire communal (angle chemins de la

Roselière et Poisat, gare des Tuileries et esplanade Gitana).

La mobilité douce reste néanmoins une priorité et les autorités communales poursuivront leurs efforts pour promouvoir une alternative efficace aux déplacements motorisés. ■

DATES 2019 POUR LA LEVÉE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS



Les prochaines levées de déchets encombrants, ferraille et bois auront lieu les **jeudis 20 juin et 24 octobre 2019**. Les déchets doivent être déposés en bordure de route la veille de la levée dès 18h et jusqu'à 7h le lendemain. En cas de dépôt tardif, les déchets ne seront pas repris. Retrouvez le calendrier des déchets 2019 dans son intégralité sur le site Internet communal. Le reste de l'année, l'ESREC des Chânatats est à votre disposition pour tout dépôt d'objets.

FESTIBEL' 2019



A vos agendas!

Festibel' se prépare pour sa deuxième édition qui se tiendra les **samedi 15 et dimanche 16 juin** à Bellevue.

Festival populaire dédié au développement durable mettant en scène l'environnement, les initiatives locales et le « bien vivre ensemble », Festibel' a pour objectif d'offrir à son public, une expérience exaltante et hors du commun. D'ailleurs, cette deuxième édition mettra à l'honneur « la multiculturalité », dimension chère à la commune.

La fête, située au cœur du village, s'organisera autour d'espaces différenciés, tels que « mobilité alternative », « activités enfants », « santé-bien-être », « spectacles », « marché », et « rue des saveurs », tout en déployant un éventail d'animations pour tous, des concerts, des films, une gratiféria, des jeux et un grand repas participatif préparé avec les invendus de supermarchés locaux.

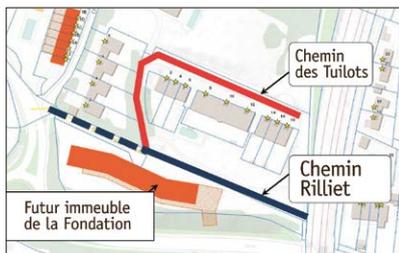
Son offre contrastée fera de cette fête un événement original et unique qui saura vous séduire!

Le programme détaillé vous parviendra prochainement. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur festibel.comite@gmail.com.

Romy Fischer,
présidente de Festibel' ■

Technique, bâtiments, services extérieurs

NOUVELLE DÉNOMINATION : CHEMIN RILLIET



Situé dans une zone résidentielle, le début du chemin des Tuilots, et le chemin piétonnier qui le prolonge jusqu'à la voie de chemin de fer, changera de nom. En décembre 2017, par le

biais de ce journal, nous vous avons annoncé que ce chemin s'appellerait le chemin des Carrons. Cependant, la commission cantonale de nomenclature n'a pas accepté cette proposition en raison de sa proximité phonétique et géographique avec le chemin du Champ-Caron sur la commune de Pregny-Chambésy.

Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont désormais retenu le **chemin Rilliet**. Cette dénomination rend hommage à la famille Rilliet qui a réalisé de nombreuses actions de bienfaisance, tant pour notre commune que pour le canton.

Admise en 1484 à la bourgeoisie de Genève, la famille Rilliet compta d'illustres pasteurs et médecins, relayés au 19ème siècle par des scientifiques et des hommes de lettres liés de près ou de loin à l'académie. Par ailleurs, impliqués dans la vie politique belleviste, il y aura toujours eu un représentant de la famille Rilliet parmi les autorités communales de 1879 à 1947 : Albert, Ernest, Frédéric et Auguste puis Aymond de 1960 à 1963. La parcelle du Vengeron (parcelle n°3855) a également été possédée par la famille Rilliet depuis le mariage de Frédéric Rilliet avec Amélie Saladin.

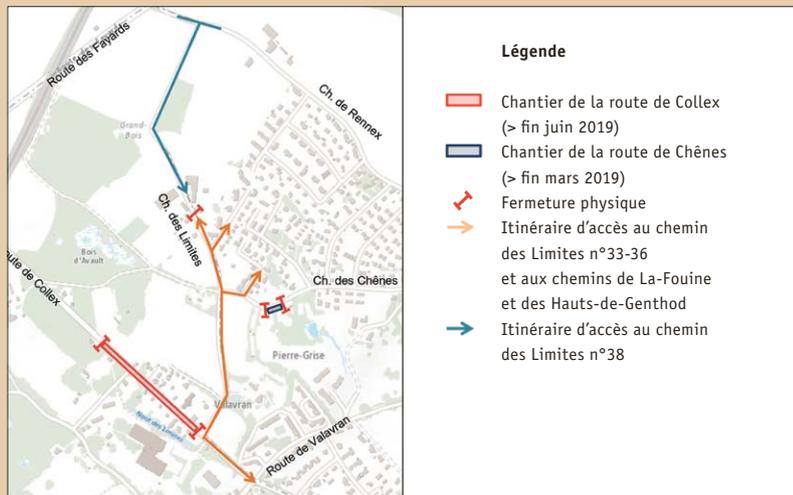
Sans opposition de la part des habitants, cette appellation deviendra officielle après la publication d'un arrêté du Conseil d'Etat.

Plus d'informations sur la famille Rilliet sous la rubrique histoire de notre site Internet communal. ■

ROUTE DE COLLEX – FERMETURE DU CHEMIN DES LIMITES

Dans le cadre des travaux sur la route de Collex, il a été constaté que la déviation du trafic par les routes des Fayards, de Vireloup et Valavran n'était pas respectée: de nombreux usagers de la route transitaient par le chemin des Limites générant ainsi la détérioration de la chaussée et enfouissant la signalisation « Riverains autorisés ». Les Communes de Genthod et de Bellevue, en accord avec l'Etat

de Genève, ont décidé de **fermer physiquement le chemin des Limites** au transit en installant une barrière à la hauteur du n° 33, et ce **jusqu'à fin juin**. Les maîtres d'ouvrage remercient par avance les riverains de leur compréhension et recommandent aux usagers de circuler avec prudence, ainsi que de se conformer à la signalisation mise en place.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE LES TUILERIES

Afin de permettre un accès de plain-pied aux trains, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, et adapter les infrastructures à l'évolution du secteur de Champ-du-Château, la gare Les Tuileries sera réaménagée à l'été 2021. Les quais seront rehaussés, l'abri voyageurs modernisé et une nouvelle marquise sera ajoutée côté Genève.

Les travaux auront lieu pendant les journées et les nuits des mois de **juillet et août 2021**, et ce, pour une durée totale de 8 semaines. La ligne Genève-Coppet sera interrompue pour des raisons de sécurité. Une navette de substitution sera mise en place et raccordera, dans la mesure du possible, les différentes gares desservies.

Le chemin des Mollies sera fermé. Une passerelle est prévue au-dessus de la route des Romelles pour garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. ■

TRAVAUX SUR LA ROUTE DE LAUSANNE

La fin des travaux de réfection des réseaux de distribution de gaz naturel et d'eau potable, ainsi que le renouvellement des installations lumineuses, sur le tronçon de la route de Lausanne compris entre le chemin des Mollies et la route de Collex, est prévue pour fin avril 2019. L'arrêt TPG « Bellevue-Mairie » de la ligne Z est provisoirement déplacé dans les deux sens à hauteur de la buvette Gitana. Les containers de chantier, installés au parc des Aiglettes, seront enlevés à la fin du chantier et le gazon sera remis en état. L'installation sur le parc a limité la suppression des places de stationnement. ■

VEILLEZ AUX NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES!



Si vous apercevez de grosses poches blanchâtres accrochées dans des pins ou aux extrémités des branches de chênes, soyez vigilants car il pourrait s'agir de nids de chenilles processionnaires.

La processionnaire du pin est un papillon nocturne qui ne vit guère plus de 24 heures mais ses chenilles peuvent être très dangereuses. En contact direct avec la peau, les chenilles

sont urticantes et peuvent provoquer des allergies. Des poils de chenilles peuvent être disséminés dans l'herbe, il est donc peu recommandé de marcher pieds nus. Il faut aussi veiller à vos animaux de compagnie.

Pour la destruction des nids, il est préférable d'intervenir en février voire au plus tard en mars. Le seul moyen de lutte efficace est l'incinération. Chaque propriétaire d'arbres est tenu de procéder à la destruction des nids de chenilles processionnaires. Pour rappel, il est interdit de les brûler dans votre jardin, ce d'autant plus que cela contribue à la propagation des poils urticants. La meilleure solution est donc de contacter une entreprise pour un échenillage. ■

INVITATION – INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE L'ESPLANADE GITANA

Après plusieurs mois de travaux, le bâtiment de la mairie fait peau neuve. Plus moderne et entièrement rénové, le bâtiment de la mairie est désormais doté d'une surface de 100m² supplémentaires. Afin de faire découvrir les nouveaux locaux aux habitants, la Commune organise un petit-déjeuner, suivi d'une **visite guidée le samedi 4 mai à 9h.**

La visite se poursuivra à **l'esplanade Gitana**, site emblématique, qui a également été réaménagé ces derniers mois. Un apéritif dînatoire clôturera la matinée.

Un programme complet sera envoyé en tous-ménages.

Venez nombreux!

MAGNIFIQUE LEVER DE SOLEIL À PORT GITANA

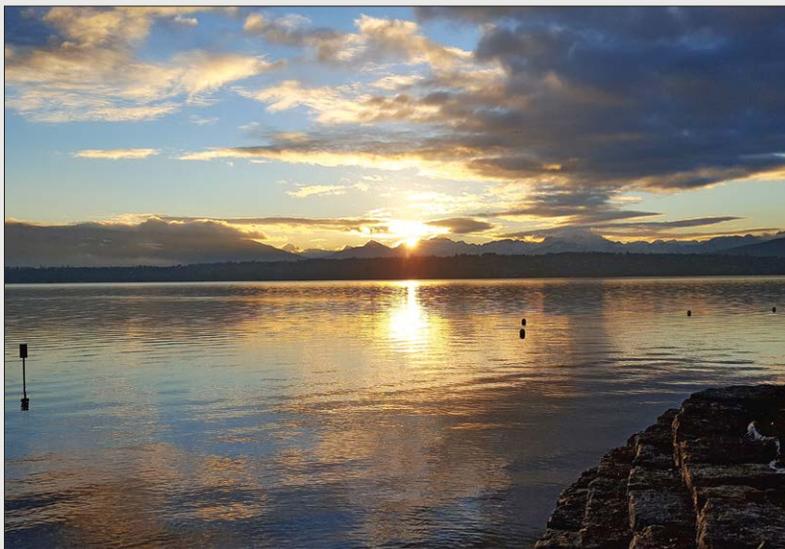


Photo prise par Isabelle Chevalley del Río, membre du personnel communal, le 20 décembre 2018.

Social et jeunesse

PETITE ENFANCE – INSCRIPTIONS 2019 - 2020



LE PETIT CHEVALIER



Situé au centre du village de Collex-Bossy, le jardin d'enfants Le Petit Chevalier accueille les enfants âgés de 18 mois jusqu'à 4 ans. Il est ouvert les matins de 8h à 12h et les après-midis de 13h30 à 17h30, à l'exception du mercredi. Les inscriptions pour la

rentrée 2019 - 2020 auront lieu les **lundi 1er et jeudi 4 avril de 17h30 à 19h30** dans les locaux du Petit Chevalier, sis route de Valavran 107.

Les frais par demi-journée s'élèvent à CHF 25.- pour les habitants de Collex-Bossy, CHF 33.- pour ceux de Bellevue et CHF 35.- pour ceux des communes qui ne subventionnent pas l'institution.

Lors de l'inscription, les parents doivent se munir du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'un passeport, d'une attestation d'assurance-maladie et accident, ainsi que du carnet de vaccination.

L'équipe pédagogique du Petit Chevalier se réjouit d'accompagner vos enfants.

Pour plus d'informations:
Pat Morel, responsable pédagogique
022 774 47 80
pat@petitchevalier.ch
www.petitchevalier.ch

PASSEPORT-VACANCES

Le Passeport-Vacances est reconduit du 1er au 26 juillet 2019. Les inscriptions en ligne ouvriront le 1er mai 2019 sur www.passeport-vacances-ge.ch.

LES PETITS LOUPS



Le jardin d'enfants Les Petits Loups se trouve sur la commune de Genthod. Les inscriptions pour la rentrée 2019 - 2020 auront lieu le **mardi 9 avril de 18h à 20h** dans les locaux du jardin d'enfants, sis rue du Village 2. Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés entre le 1er août 2015 et le 31 juillet 2017.

Pour plus d'informations:
Anne Boada, présidente
022 774 25 73
anne.boada@bluewin.ch
www.lespetitsloups.ch

LES TICOQUINS



La garderie Les Ticoquins existe depuis plus de 20 ans sur la commune de Bellevue. Cette structure accueille les enfants dès l'âge de 18 mois du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45. Ils sont sous la responsabilité d'une éducatrice, d'un aide et d'un parent de garde bénévole.

Les Ticoquins fonctionnent sur le principe de la solidarité et de l'échange, à

savoir qu'une famille qui désire placer son enfant doit, dans la mesure du possible, investir de son temps. Le local de la garderie est mis à disposition par la Commune. Très spacieux et doté d'un jardin, il est très accueillant et tout à fait adapté à accueillir des enfants en bas âge.

La présence de trois adultes permet de proposer aux enfants des activités nombreuses et variées, comme la peinture, la confection d'objets, le chant, la lecture, les sorties au parc, etc. Les enfants sont également libres d'évoluer à leur gré dans le local.

De par son mode de fonctionnement atypique, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens avec d'autres parents.

Une **journée portes ouvertes** sera organisée le **dimanche 5 mai de 9h30 à 12h**. Les inscriptions pour la rentrée 2019-2020 seront recueillies dès la journée portes ouvertes. La priorité est donnée aux enfants habitant la commune et fréquentant déjà la garderie. Les autres inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Pour plus d'informations :
Nadia Zayan, éducatrice responsable
076 520 83 42
nadia.ticoquins@gmail.com ■

SORTIE DES AÎNÉS 2019

La traditionnelle sortie des aînés aura lieu le **mercredi 5 juin**. Une invitation sera envoyée aux aînés dans le courant du mois de mai. Réservez d'ores et déjà la date!

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – INSCRIPTIONS 2019 - 2020



Les inscriptions 2019 - 2020 des enfants aux activités dispensées par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) se tiendront le **mercredi 22 mai de 17h à 20h** et le **samedi 25 mai de 8h à**

11h dans les locaux parascolaires de l'école de Bellevue. Le GIAP accueille les enfants en dehors des heures scolaires, soit entre 11h30 et 13h30, ainsi qu'entre 16h et 18h. ■

COURSE DE L'ESCALADE 2018: BRAVO AUX PARTICIPANTS BELLEVISTES!

40'610 personnes ont participé à la 41ème édition de la course de l'escalade. Profitons de ce journal communal pour féliciter les coureurs bellevistes qui figurent parmi les 100 premiers, toutes catégories confondues: Fanny Aigroz, Marie Appéré, Arnaud Beetschen, Carlos Cantero, Lionel Crassier, Itana Gowrié, Pauline Guerne, Robin Guerne, Sara Maria Hollis, Victoria Imfeld, Marc Jahan, Amir Jamoussi, Yair Kestin, Célia Margueron, Corentin Margueron, Nora Martinini, Lenny Millier, Amy Mocellin, Maya Mocellin, Louis Ott, José Pérez, Nina Rakotomalala, Marcos Remon, Daria Tétard, Basile Vadas, Hugo Vadas, Anja Warriner, Younis Zayan et Benjamin Zurcher. ■



L'association **Au P'tit train**, active sur les communes de Bellevue et Genthod, propose un accueil en dehors des heures scolaires, soit le matin entre 7h et 8h avec un petit-déjeuner, le mercredi, ainsi que pendant les vacances scolaires. Les inscriptions 2019 - 2020 se feront en ligne sur le site www.au-ptit-train.com dès le **lundi 24 juin**.

Culture et loisirs

FÊTONS L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS AVEC LE BONHOMME HIVER !



L'Association des parents d'élèves de l'école de Bellevue, en collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire et la Commune de Bellevue, ont le plaisir d'inviter les habitants à la première édition de la fête du bonhomme hiver qui se tiendra le **jeudi 21 mars 2019 de 17h30 à 19h** à l'école de Bellevue.

Les élèves ont construit un bonhomme hiver qui sera, comme le veut la tradition, brûlé en plein air afin de fêter l'arrivée du printemps. Un pur moment de convivialité en perspective. ■

LA FÊTE DES VOISINS 2019

Cette année, la fête des voisins aura lieu le **vendredi 24 mai**. Un événement qui favorise l'échange et l'interaction avec des personnes que l'on croise souvent mais que l'on connaît finalement peu...

Sur réservation, la Commune met gratuitement des tables et des bancs à disposition des habitants.

NOUVEAU : UN MARCHÉ PRINTEMPS/ÉTÉ AU CŒUR DU VILLAGE

C'est local et c'est nouveau. Pour renforcer la vie locale, ainsi que les échanges entre habitants, la Commune a développé un concept de marchés saisonniers. La première édition du marché printemps/été 2019 aura lieu le **dimanche 26 mai**. Et quel endroit plus approprié à l'arrivée des beaux jours que l'esplanade Gitana ?

De nombreux stands vous attendront, tout comme des animations pour distraire petits et grands. Réservez d'ores et déjà cette date. Le programme complet sera disponible dans le courant du mois d'avril. ■

OFFRE CULTURELLE RÉGIONALE

Nombreux sont les spectacles, les concerts, mais aussi les conférences à l'affiche dans les communes voisines, en particulier au Centre communal de Genthod et à la chapelle de Collex.

Retrouvez le programme de la saison culturelle 2019 - 2020 sur : www.genthod.ch www.collex-bossy.ch ■

FIN DE L'ÉMISSION #LOCAL SUR LA RIVE DROITE DU LAC

En 2018, les journalistes de Léman Bleu ont sillonné les communes de Pregny-Chambésy, Genthod, Versoix, Collex-Bossy, Céligny, Le Grand-Saconnex et Bellevue pour réaliser des reportages diffusés sur l'émission #local et faire découvrir ainsi leur quotidien.

Le Groupement des communes de la rive droite du lac, qui était à l'origine de ce projet, a néanmoins décidé de mettre fin à la collaboration avec Léman Bleu au 31 décembre 2018. Les modalités ne répondaient plus aux objectifs fixés. ■

MÉRITE BELLEVISTE 2018



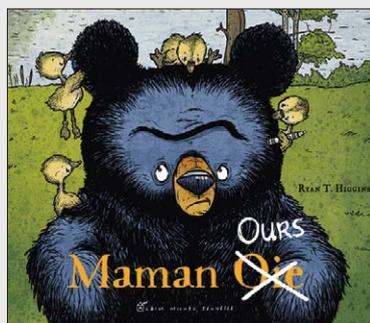
Le 28 novembre dernier, le Conseil administratif a eu le plaisir de remettre le mérite belleviste 2018 à deux jeunes bellevistesses, Joséphine Lutzelschwab et Sabella Gowrié. Le sport a été mis à l'honneur puisque la première excelle dans la natation et la deuxième dans le patinage artistique.

Âgée de 18 ans et membre du club Natation Sportive Genève depuis 10 ans, Joséphine Lutzelschwab a remporté la troisième place au championnat suisse des espoirs en 2017. Bien qu'elle ait décidé de «relâcher» les entraînements pour se consacrer aux études – elle est passée de 15h de natation par semaine à 8h ! – elle continue à s'investir dans son club en faisant preuve d'un bel esprit d'équipe.

Jeune espoir du patinage artistique, Sabella Gowrié est âgée de 13 ans. Championne romande par trois fois, elle obtient sa place sur le podium dans de nombreuses compétitions : troisième à la Dreitannen Cup et deuxième au Trophée Romand. Elle allie sport et études avec beaucoup de rigueur. ■

LE COIN LECTURE – SUGGESTIONS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Découvrez ci-dessous des suggestions de lectures, proposées par Michelle Viret, bibliothécaire à Bellevue.



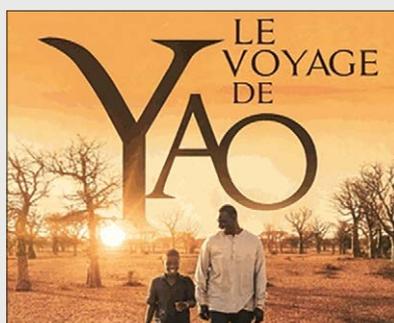
Maman ours

Ryan T. Higgins

Editions Albin Michel, 2016

Michel est un ours grincheux qui aime manger les œufs d'oie. Un jour, alors qu'il s'apprête à en manger, ceux-ci éclosent et les petits oisons prennent cet ours pour leur maman. Que va-t-il faire? Et bien il va tout faire pour semer ses oisons qui l'encombrent... mais rien à faire les oisons le retrouvent toujours. Finalement, il va s'en occuper du mieux qu'il peut.

Deux autres volumes sont également disponibles: « Bienvenue chez Maman ours » et « Maman ours déménagement ».



Le voyage de Yao

Véronique Tadjo

Editions Seuil, 2019

Dans un village du Nord du Sénégal, Yao adore lire et rêve d'aventure. Lorsqu'il apprend que son auteur préféré Seydou Tall sera à Dakar, il va tout tenter avec l'aide de ses amis Demba et Oumy pour le voir. Au moment de se rendre à Dakar, ses amis lui font faux bond et il se retrouve seul pour ce voyage de 300 km. Il rencontre son auteur préféré. Seydou comprend que Yao est très loin de chez lui et ne peut se résoudre à le laisser partir seul. Il décide de le raccompagner chez lui et découvrir son pays d'origine. Une amitié naissante qui va durer toute une vie.



Histoires du soir pour filles rebelles, tomes 1 et 2

Francesca Cavallo et Elena Favilli
Editions Les Arènes, 2017 / 2018

Histoires pour garçons qui veulent changer le monde

Ben Brooks

Editions Mazarine, 2018

Ces trois livres racontent des destins de femmes et d'hommes qui ont traversé les années. Qu'ils soient célèbres ou inconnus, tous ont apporté quelque chose à l'humanité. Mieux que des contes, des histoires vraies! A découvrir absolument!

Bibliothèque de Bellevue – Bâtiment des Aiglons – Lundi, mardi et jeudi 16h - 18h, mercredi 9h45 - 11h30

CAP SUR LA 6ÈME ÉDITION DE CINÉ GITANA

Ciné Gitana rempile pour une 6ème édition et retrouve ses gradins de pierre à fleur d'eau. Le programme complet des projections et des animations sera disponible dans le courant du printemps. D'ici là,

réservez le week-end avant la rentrée scolaire, soit du **jeudi 22 au dimanche 25 août** et consultez notre site Internet communal et la page événement Facebook « Ciné Gitana 2019 ».

ORCHESTRE PREACCLASSICA

L'Orchestre Preaclassica donnera un concert le **samedi 1er juin à 19h30** à la salle communale et interprétera une série de tangos d'Astor Piazzola avec un soliste bandonéon.

Informations pratiques

UNIRESO: UN SEUL BILLET POUR SE DÉPLACER DANS LE GRAND GENÈVE



La communauté tarifaire unireso réunit sept entreprises de transports publics desservant le Grand Genève, à savoir les transports publics genevois (TPG), les chemins de fer fédéraux (CFF), les Mouettes genevoises, les transports publics nyonnais (TPN), les transports collectifs annemassiens (TAC), la société des chemins de fer français (SNCF) et Transdev (compagnie internationale qui développe des solutions de mobilité).

Grâce à unireso, la mobilité dans l'ensemble du périmètre géographique couvert par les sept entreprises partenaires est simplifiée tant d'un point de vue financier que logistique. En effet, unireso offre:

- > un seul et unique tarif valable sur l'ensemble de son périmètre et pour tous les moyens de transport public offerts par les sept entreprises partenaires;
- > un seul et unique titre de transport public pour la région géographique couverte par la communauté tarifaire;
- > la possibilité d'utiliser les quatre moyens de transports proposés par les sept entreprises partenaires, soit le bus, le train, le tram et le bateau.
- > un seul interlocuteur pour les questions liées au tarif des titres de transports.

Le périmètre géographique desservi par les entreprises partenaires est à son tour délimité en zones tarifaires.

Le prix du titre de transports est défini selon le nombre de zones tarifaires traversées par les utilisateurs.

Retrouvez le plan des zones tarifaires, ainsi que le plan du réseau et les points de vente sur www.unireso.com. ■

CGN – OFFRE EXCLUSIVE POUR NOS RÉSIDENTS!

Les habitants peuvent bénéficier de cartes journalières CGN en première classe pour CHF 45.- au lieu de CHF 90.-. Son prix est de CHF 22.50.- pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'un abonnement demi-tarif. Les cartes journalières sont en vente à la réception de la mairie.

Offre valable durant toute l'année 2019 sur les croisières en service horaire. Non valable sur les croisières événementielles et les croisières à thèmes.

Pour plus d'informations:
0900 929 929 (CHF 0.50/min)
www.cgn.ch ■

CONSERVATOIRE POPULAIRE, INSCRIPTIONS 2019 - 2020



> 2 avril, Centre de Veyrier, Route de Veyrier, 16h - 18h.

Présentation d'instruments:

> 6 avril, Grand-Lancy, Avenue des Communes-Réunies 63, 10h - 13h.

Inscriptions:

Centre D'Ivernois, Rue François-D'Ivernois, du 25 au 28 mars, 9h - 12h30 et 13h30 - 18h.
Dès le 1er avril, aux horaires habituels de la réception.

Informations et inscriptions en ligne toute l'année : www.conservatoirepopulaire.ch

Portes ouvertes:

- > 23 mars, essais d'instruments et rallye, Centre D'Ivernois, Rue François-D'Ivernois, 10h - 15h.
- > 27 mars, percussion, Centre Rhône, Boulevard James Fazy, 10h - 12h et 14h - 18h.
- > 13 avril, Centre Vieusseux, Cité Vieusseux 18 et 23, 10h - 13h.
- > 13 avril, Centre de Satigny, Ecole Temple, rampe de Choully 29, 10h - 13h.

DES AUTOCOLLANTS POUR SAUVER VOS ANIMAUX

En cas d'incendie, les animaux de compagnie, enfermés et effrayés, sont souvent victimes du feu ou de l'eau.

Depuis quelques années, des institutions telles que la Société genevoise pour la protection des animaux, le Mouvement de défense des propriétaires de chiens de Genève et la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, proposent des autocollants à coller sur la porte de votre logement.

Ces autocollants visent à signaler la présence d'un animal de compagnie lors d'un sinistre et l'intervention des pompiers ou tout autre service d'urgence. Ils leur donnent également l'autorisation de forcer la porte de votre domicile pour porter secours à votre animal. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des autocollants. ■

MARQUE DE CONTRÔLE OFFICIELLE 2019 POUR CHIENS (MÉDAILLE)

A Bellevue, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la réception de la mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours, en présentant les documents suivants :

- > l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2019 ;
- > le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide ;
- > la preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données Amicus ;
- > le test de maîtrise et de comportement pour les chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot, âgé de 18 mois à 8 ans) à obtenir dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien.

Attention, les nouveaux propriétaires de chien devront se présen-

ter à la réception de la mairie pour leur enregistrement dans la base de données Amicus avant de se rendre chez le vétérinaire. Tout changement d'adresse et/ou de détenteur est également à annoncer à Amicus au 0848 777 100.

Un émolument communal de CHF 10.- est perçu pour le contrôle documentaire et la délivrance de la médaille.

A noter que dès le 1er avril 2019, la marque de contrôle officielle 2019 devra être fixée visiblement au collier de tout chien. ■

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Suite à un nombre important de cambriolages sur la commune, il est important de rappeler quelques consignes de sécurité. Les cambrioleurs ne passent plus uniquement par le rez-de-chaussée mais ouvrent les portes des garages, afin d'utiliser vos outils et échelles pour atteindre les étages.

- > Verrouillez les portes et fenêtres, celles des étages y compris.
- > Videz la boîte aux lettres.
- > Installez des détecteurs de mouvement et laissez la lumière ou la radio allumée.
- > Prévenez le voisinage de votre absence.
- > Ne laissez pas vos objets de valeur à portée de main.
- > Renforcez la sécurité à votre domicile moyennant une alarme et un vitrage anti-effraction, y compris pour les fenêtres des étages.
- > N'indiquez pas votre absence

sur le répondeur téléphonique ou via les réseaux sociaux.

- > Restez attentif à toutes sortes d'événements inhabituels (un véhicule, un inconnu, des personnes s'attardant aux abords des immeubles ou propriétés).
- > Ne répondez pas aux questions liées à votre mode de sécurité, que cela soit par téléphone ou à la porte. Des personnes peu scrupuleuses pourraient en abuser.
- > Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur, sous le paillason ou sous un pot de fleurs.
- > Faites garder votre courrier à la poste.
- > Simulez votre présence en activant diverses sources de lumières à l'aide d'une minuterie.

Retrouvez plus d'informations sur la page Internet de prévention suisse de la criminalité www.skppsc.ch, un service intercantonal spécialisé dans la prévention de la criminalité et la promotion de la sûreté.

Une brochure contenant une série de conseils est également disponible sur www.python-securite.ch (cambriolage).

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, appelez directement la police au 117.

SAISON 2019 DE LA BUVETTE GITANA

Pour la saison 2019, la buvette Gitana sera ouverte du **samedi 30 mars au dimanche 6 octobre**.

Agenda

MARS 2019

- Mardi 12 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30.
 Jeudi 21 Fête du bonhomme hiver, APEB, parc des Aiglettes, 17h30 - 19h.
 30.03 - 06.10 Ouverture de la saison 2019 de la buvette Gitana.

AVRIL 2019

- 01.04 et 04.04 Inscription 2019 - 2020 au Petit Chevalier, 17h30 - 19h30.
 Mardi 9 Inscription 2019 - 2020 aux Petits Loups, 18h - 20h.
 Mardi 16 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30.
 18.04 - 26.04 Vacances scolaires.

MAI 2019

- Mercredi 1er Fête du travail.
 Samedi 4 Inauguration et visite guidée du bâtiment de la mairie et de l'esplanade Gitana, dès 9h.
 Dimanche 5 Journée portes ouvertes et inscriptions 2019 - 2020 aux Ticoquins, 9h30 - 12h.
 Mardi 7 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30.
 Samedi 18 Journée et soirée jeux, Tous en jeux, salle des Aiglons, 14h - 24h.
 Dimanche 19 Votations populaires, local de vote, 10h - 12h.
 Mercredi 22 Inscriptions 2019 - 2020 au GIAP, locaux parascolaires de l'école, 17h - 20h.
 Vendredi 24 Fête des voisins.
 Samedi 25 Inscriptions 2019 - 2020 au GIAP, locaux parascolaires de l'école, 8h - 11h.
 Dimanche 26 Marché printemps / été, esplanade Gitana.
 Jeudi 30 Ascension.

JUIN 2019

- Samedi 1er Concert de l'Orchestre Preaclassica, salle communale, 19h30.
 Mercredi 5 Sortie des aînés.
 Lundi 10 Pentecôte.
 15.06 - 16.06 Festibel' 2019.
 Mardi 18 Séance du Conseil municipal, salle F. Borgel-Court, 20h30 (en réserve).
 Jeudi 20 Levée des déchets encombrants.
 Lundi 24 Lancement des inscriptions Au P'tit train 2019 - 2020 en ligne.
 Vendredi 28 Fête des promotions.

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
 Case postale 44
 1293 Bellevue
 T 022 959 88 20
 F 022 959 88 21
 info@mairie-bellevue.ch
 www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
 Mercredi de 9h à 13h
 Jeudi de 13h30 à 19h
 Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal à transmettre leurs textes d'ici le 4 mai 2019 à l'adresse: info@mairie-bellevue.ch.

Copyright photos: Mairie de Bellevue, Etat de Genève, APEB et images libres de droits.

Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch

Impression: Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 1380 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé



Bellevue
 european energy award